www.svr-asm.ch

Journée des juges



Vendredi 23 novembre 2018 Hôtel Schweizerhof, Lucerne



Programme

09.15 – 10.00	Assemblée générale SVR-ASM (Vous trouverez l'ordre du jour et le procès-verbal de la dernière Assemblée générale sur notre site internet www.svr-asm.ch sous le lien « Nouvelles, Actualités »)
10.00 – 10.15	Accueil des participants à la Journée des juges
10.15 – 10.20	Ouverture de la journée Patrick Guidon, président de l'ASM
10.20 – 10.55	L'Union Internationale des Magistrats, défendre les juges dans le monde entier Christophe Régnard
10.55 – 11.30	Justitia 4.0 Ulrich Meyer
11.30 – 12.05	Da mihi factum, dabo tibi jus François Paychère
12.10 – 14.10	Apéritif et Lunch (places assises)
14.15 – 14.50	Was darf der Rechtsstaat kosten? Jacqueline Fehr
14.50 – 15.40	Podium à propos de l'initiative pour l'autodétermination (Le droit suisse au lieu de juges étrangers) / Podium zur Selbstbestimmungsinitiative (Schweizer Recht statt fremde Richter) Maya Hertig Randall und Marcel Alexander Niggli
15.40 – 15.50	Conclusion Patrick Guidon
dès 16.00	Apéritif de clôture

Journée des juges du 23 novembre 2018

Conférenciers



Christoph Régnard, nommé en 1996 substitut du Procureur de la République du Mans, Christophe Régnard effectuera ensuite sa carrière comme juge, puis vice-président dans les tribunaux de Pontoise, Versailles et Nanterre. Il exerce depuis 2014 les fonctions de conseiller à la cour d'appel de Paris.

Président de l'Union Syndicale des Magistrats (USM), il est élu président de l'Association Européenne des Magistrats en 2012. Il est depuis octobre 2016 président de l'Union Internationale des Magistrats.

Il est membre du Conseil Supérieur de la Magistrature depuis février 2015.



Ulrich Meyer, Prof. Dr. iur., Fürsprecher. Präsident des Bundesgerichts und Titularprofessor an der Universität Zürich. Ulrich Meyer war bis 1981 juristischer Beamter im Bundesamt für Justiz in der Hauptabteilung Rechtsetzung. Danach amtete er als Sekretär bzw. Gerichtsschreiber am Eidgenössischen Versicherungsgericht. Am 1. Oktober 1986 erfolgte die Wahl zum Mitglied des Eidgenössischen Versicherungsgerichts (Präsident EVG 1998 und 1999; Vizepräsident des Bundesgerichts 2013 - 2016).



François Paychère, Dr. iur., avocat. Depuis le 4 novembre 2012 magistrat à la Cour des comptes du canton de Genève. De 2006 à 2017, il a présidé le groupe de travail sur la qualité de la justice (GT-QUAL) au sein de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice. Il intervient régulièrement à l'Académie suisse de la magistrature, à l'École nationale de la magistrature et à l'École nationale d'administration (France). Ses publications touchent la philosophie du droit, le droit public et pénal, ainsi que l'administration de la justice.



Jacqueline Fehr, Regierungsrätin und Vorsteherin der Direktion der Justiz und des Innern des Kantons Zürich seit 2015, bis 1998 Mitglied des Kantonsrates, 1998 - 2015 Mitglied des Nationalrates (diverse Kommissionen), 2008 - 2015 Vizepräsidentin SP Schweiz



Maya Hertig Randall, Prof. Dr. iur., avocate. Professeure ordinaire à l'Université de Genève depuis 2007, Maya Hertig Randall a été préalablement Professeure assistante de droit européen à l'Université de Berne. Elle est spécialisée en droit constitutionnel suisse, européen et comparé, et dans le domaine de la protection des droits de l'homme. Elle est membre de la Commission fédérale contre le racisme et du Comité international de la Croix-Rouge.



Marcel Alexander Niggli, Prof. Dr. iur., seit 1998 ordentlicher Professor für Strafrecht, Strafprozessrecht und Kriminologie an der Universität Freiburg, heute Professor für Strafrecht und Rechtsphilosophie an derselben Universität. Die Forschungsschwerpunkte von Marcel Alexander Niggli liegen in den Bereichen Wirtschaftsstrafrecht, Verwaltungsstrafrecht sowie Kriminologie und Rechtsphilosophie.

SVR/ASM/ASD

www.svr-asm.ch

Lieu de la Journée:

Hôtel Schweizerhof Schweizerhofquai 3a 6002 Lucerne

Téléphone 041 410 04 10 Telefax 041 410 29 71

E-Mail: info@schweizerhof-luzern.ch www.schweizerhof-luzern.ch



Public visé: la Journée s'adresse en premier lieu aux juges. Toutes les personnes actives dans la justice, comme les greffières/ers, les membres des offices judicaires ou des autorités supérieures de surveillance, sont aussi les bienvenues.

Inscription à la Journée des juges:

- par courriel à a.fink@bluewin.ch ou par courrier à Annelise Fink, Jurastrasse 9, 4532 Feldbrunnen,
- et par paiement des frais d'inscription au CCP n° 60-366916-0 SVR-ASM, "Journée des juges". Ces frais sont de 310. frs pour les membres de l'ASM et de 360. frs pour les non-membres de l'ASM, et comprennent les exposés, le café-croissants, le lunch et les apéritifs.
- Délai d'inscription et de paiement: Vendredi 9 novembre 2018.

Annulation de l'inscription

- par courriel à a.fink@bluewin.ch ou par courrier à Annelise Fink, Jurastrasse 9, 4532 Feldbrunnen
- une **restitution** des frais d'inscription n'est possible que si l'annulation parvient à l'ASM-SVR *avant le 16 novembre 2018*. En cas d'annulation après cette date, les frais d'inscription ne peuvent plus être remboursés.